Votre logo ou votre raison sociale

COMPTE RENDU DE CHANTIER

N° _____

Écrivez seulement ce qui a été vu, dit ou fait. Rayez une rubrique dont vous n'avez rien à dire : elle n'a pas sa place dans le compte rendu.

Identification

Client _____

Adresse du chantier _____

Date de la visite _____

Référence du devis _____

Visite n° _____

Présents

Qui était sur place. En réunion de chantier : les présents, les absents et les excusés.

Nom	Qualité ou entreprise	Présent, absent, excusé

Avancement

Ce qui a été fait depuis la dernière visite, une ligne par type de travaux.

Travaux	Où en est l'ouvrage

Constats et photos

Photos jointes : ☐ Oui, nombre : _____ ☐ Non

Numérotez vos photos et reportez leur numéro sous le constat qu'elles montrent.

Constat 1

Photos n° _____ ☐ Avant ☐ Après

Constat 2

Photos n° _____ ☐ Avant ☐ Après

Constat 3

Photos n° _____ ☐ Avant ☐ Après

Mesures et contrôles

Seulement les valeurs que vous avez relevées.

Point contrôlé	Résultat	Observation

Points à traiter

Ce qui reste à faire ou à décider, et qui s'en charge. Le prix va sur un devis, pas ici.

Point	Qui s'en charge

Conclusion et signature

L'état à votre départ et la prochaine étape.

Prochaine visite ou prochaine réunion : _____

Ce compte rendu est établi sur la base des constats réalisés sur site le _____.

Visa du client, facultatif

Nom : _____

Date : _____

Signature

Pour l'entreprise

Fait à _____, le _____

Nom et qualité : _____

Signature et cachet de l'entreprise

Mentions

Celles qui valent pour tous les métiers, en petit sous la signature. Celles de votre métier sont dans le modèle de votre métier, sur vocabat.fr/rapport-intervention.

_____, SIRET _____.

raison sociale et forme juridique

Identification de l'entreprise. Obligation légale : Article R. 123-237 du code de commerce.

☐ Travaux réalisés en sous-traitance : autoliquidation de la TVA par le preneur. La taxe n'est pas facturée par le sous-traitant.

Autoliquidation de la TVA. Obligation légale : Article 283, 2 nonies du code général des impôts, repris à l'article L. 221-38 du code des impositions sur les biens et services au 1er janvier 2027. À cocher pour des travaux en sous-traitance.

Coordonnées de l'entreprise : _____